



Dimanche, le centre de Paris est piéton

Comme annoncé par Anne Hidalgo, le centre de Paris sera dédié aux piétons et aux circulations douces et aux transports en commun un dimanche par mois à partir de ce dimanche 7 octobre. Cette mesure vient compléter le dispositif Paris Respire, qui bénéficie déjà à vingt quartiers parisiens.

En 2014, Anne Hidalgo s'était engagée auprès des Parisiennes et des Parisiens à dédier le centre de Paris aux piétons et aux circulations douces un dimanche par mois. « *Cette promesse devient réalité à partir de dimanche, avec la mise en place d'une zone Paris Respire dans les 1er, 2e, 3e et 4e arrondissements* », souligne la Maire de Paris.

De 10h à 18h, l'essentiel des véhicules motorisés sera proscrit dans le centre de la capitale. Des barrages filtrants seront installés aux entrées du périmètre, pour veiller au respect de ces règles. Seuls les riverains, les transports en commun, les taxis et VTC, ainsi que les véhicules de livraison pourront y accéder.

« *Ce dispositif est le fruit d'un important travail en partenariat avec la Préfecture de Police, les Maires d'arrondissement et les associations de quartiers* », se réjouit Anne Hidalgo. Le boulevard Sébastopol et les quais hauts resteront accessibles aux voitures, afin de permettre une traversée nord/sud et est/ouest. La Ville de Paris recommande toutefois aux automobilistes pour lesquels cela est possible de contourner le centre de la capitale.

Créé en 2003 et plébiscité par les Parisiens et les visiteurs, le dispositif Paris Respire permet à toutes et tous de profiter de rues libérées de la circulation automobile, permettant ainsi de profiter de la capitale dans un cadre plus apaisé, calme et respirable. Il concerne actuellement vingt quartiers de la capitale, répartis dans les différents arrondissements, dont quatre instaurés sous la mandature d'Anne Hidalgo.

« Notre action en faveur des mobilités douces et non polluantes a permis une baisse de 6% du trafic automobile intramuros en 2018 par rapport à 2017, un chiffre record. Cette baisse atteint 15,8% depuis le début du mandat d'Anne Hidalgo. La qualité de l'air s'est également améliorée sur cette période, avec une division par trois du nombre de Franciliens exposés à des taux de pollution supérieurs aux normes de l'OMS », rappelle Christophe Najdovski, adjoint à la Maire.